

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 16

Artikel: Les bottes de Cendrillon : (7)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178032>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ses annonces! que d'art dans la manière dont ses articles sont groupés! Jugez-en vous-même.

Ponts et chaussées. Fournitures de brassards fédéraux. Cantines au camp de Bière. Fournitures militaires. Gymnase. Compagnie de l'ouest. Caisse d'épargne. Fromageries. Fécondine. Tuyaux de fontaines.

Quoi de plus utile que les ponts et les routes, de plus nécessaire qu'un gymnase, de plus digne d'intérêt que les chemins de fer?... Est-il quelque chose éveillant davantage de souvenirs qu'un brassard fédéral, qu'un camp et une cantine?... Les travaux publics, le militaire, le commerce, l'agriculture, l'amélioration de la race bovine, voilà les grandes questions qui seules doivent être discutées et que, seule entre ses sœurs, reproduit la *Feuille des avis officiels*, cette reine des journaux.

Oui, je préfère mille fois la fécondine qui produit, à Bismarck qui détruit. Si vous voulez faire plaisir au roi de Prusse, lisez les journaux politiques, personne ne vous en empêchera. Quant à moi, je m'en tiendrai mordicus à mon Benjamin. Cependant je dois reconnaître que rois et bergers sont égaux après la mort!... Hélas, j'ai vu un morceau de fromage enveloppé dans l'*Eclaireur* et un saucisson se draper dans les plis de la *Feuille des avis officiels*!

Mais quel est ce papier qui vole au gré du vent? saisissons-le au passage..... ô surprise! c'est ma feuille favorite.

De ton ongle détachée,
De tous les côtés tachée,
Où vas-tu? — Je n'en sais rien;
Par la fenêtre lâchée,
Je n'ai plus aucun soutien.
De son inconstante haleine,
Le zéphir ou l'aquilon
Dès ce matin me promène
De la Barre au Petit-Chêne,
De la Gare à Montbenon.
Je vais où le vent me mène,
Où va maint autre papier,
Je vais où va toute chose,
Où va la feuille de rose
Et la feuille de laurier.

G.

Voici quelques lignes empruntées au rapport adressé à l'empereur par M. Duruy, sur l'enseignement primaire en France. On remarquera surtout le passage où il est question de la Suisse et du canton de Vaud en particulier. M. le ministre a-t-il été bien renseigné?... Espérons-le.

« En 1852, on ne comptait dans les écoles primaires que 59 élèves sur 1000 habitants, cette proportion s'élève à 116 élèves, en 1863, mais beaucoup sortent des écoles avec des connaissances insuffisantes et bien vite oubliées, de sorte qu'un tiers environ des conscrits et des hommes contractant mariage ne sait point signer.

L'instruction obligatoire n'est point une nouveauté en France. Jeanne d'Albret l'avait instituée en Navarre; Louis XIV et Louis XV avaient rendu des édits à ce sujet, et le 25 décembre 1793, la Convention avait solennellement décrété que, dans toute l'étendue de la république, les enfants seraient contraints de fréquenter les écoles.

La plupart des Etats de l'Europe ont rendu l'instruction obligatoire, et si dans quelques-uns, Portugal, Italie, etc., cette loi est restée une lettre morte, ailleurs elle a donné des résultats intéressants à étudier. Ainsi, dans l'armée prussienne, 3 jeunes soldats seulement sur 100 sont complètement illettrés. En Suède, sur 385,000 enfants, 9000 seulement sont restés sans instruction. En Suisse, l'effet moral produit par la diffusion de l'instruction est tel qu'à la fin de juillet dernier, il n'y avait personne dans la prison du canton de Vaud ni dans celle de Zurich, et deux détenus seulement à Neuchâtel.

La gratuité, qui avait aussi été décrétée par la Convention, est également de règle dans une partie de la Russie et de l'Allemagne, tandis qu'en France un peu plus de deux millions d'enfants, répartis dans toutes les espèces d'écoles primaires, coûtent environ dix-neuf millions à leurs parents. »

LES BOTTES DE CENDRILLON

(7)

Je restais donc seul à Pervenche, et seul je l'aurais sauvée si j'eusse pu sans cesse rester près d'elle; mais il me fallait songer au travail. La maladie se prolongeait, je voyais de jour en jour diminuer mes ressources, et mon activité devait les renouveler autant que possible. C'était là tout notre avenir. J'avais donc arrangé la distribution de mon temps de manière à ne pas perdre une seule minute. Je me levais avec le jour; jusqu'à neuf heures, je travaillais sans relâche. C'était autrefois le moment de mon déjeuner. Je l'employais à faire le ménage et les petites commissions de ma fille. Je lui donnais ce nom chéri, seulement à part moi, et jamais devant elle; j'avais si grand peur de l'humilier! A dix heures, je me remettais à la besogne jusqu'à trois. C'est alors que j'avais l'habitude de prendre mon dîner. Je retournais voir et consoler la malade. Enfin je revenais à quatre heures à mon échoppe, pour ne la plus quitter que lorsque la nuit m'empêchait de continuer mon ouvrage.

Les soirées, je les passais au chevet de Pervenche. Je restais là jusqu'à ce que le sommeil vint fermer ses paupières; alors je gagnais le salon sur la pointe du pied, et je me couchais en travers de la porte, afin de pouvoir m'éveiller au moindre bruit. — Souvent nous causions très-tard. La malade souffrait beaucoup et dormait très-peu. Mon bavardage l'amusait. Jugez si je me creusais la tête pour trouver chaque soir quelque chose de nouveau à lui conter pour l'assoupir.

Elle avait voulu savoir comment et pourquoi je l'aimais; car mon affection lui semblait une énigme. Moi, je lui avais tout dit naïvement. Aux premiers mots, je la vis sourire; mais je ne pus achever, elle se mit à pleurer.

Lorsque son émotion fut un peu dissipée, elle m'attira vers elle et voulut un baiser de mes lèvres sur son front brûlant. Je n'osais pas; mais elle m'assura que cela lui ferait du bien, et je

l'embrassai. Je n'ai pas besoin de vous dire l'ineffable joie qui m'inonda le cœur ! Ensuite, elle m'indiqua du doigt une haute armoire et me dit de chercher sur le dernier rayon. Je lui obéis. L'armoire était vide, et j'aperçus seulement dans ce désert d'acajou les petites bottes vernies, mes anciennes amours.

A cette vue, un cri involontaire s'échappa de mes lèvres entr'ouvertes.

— Je vous les donne, me dit Pervenche, heureuse de pouvoir me donner quelque chose.

— A moi?... m'écriai-je d'un ton qui signifiait : Je ne crois pas à tant de bonheur.

— A toi ! poursuivit-elle avec plus de force. Oui, à toi mon ami, mon père ! c'est la seule chose qui me reste ; c'est mon seul héritage, et n'es-tu pas mon unique héritier ? Ne m'interromps pas... je sais ce que tu vas me dire. Mais je le veux, et tu me feras bien plaisir en acceptant ce qui sourit si fort à tes facultés d'artiste et de vieillard. C'est à elles que je dois de t'avoir connu. J'exige plus ; écoute : il se peut que nous soyons séparés, et que tu restes seul et pauvre ; alors tu les suspendras à ta boutique, avec une enseigne qui dira aux passants ce surnom de Cendrillon que tu m'avais donné à cause d'elles... Entends-tu, père ? Je le veux. Emporte-les dès ce soir. Moi, je me sens la tête lourde et les paupières appesanties.... Je vais dormir. Bonne nuit, mon père. A demain !

Je serrai contre mes lèvres la main qu'elle me tendait sur le drap blanc de son lit : puis je saisis du bout de mes doigts la paire de petites bottes, et m'enfuis dans le salon en retenant mon haleine, de peur de faire le moindre bruit.

Aux premières lueurs du jour, je les portai dans mon échoppe, où je les cachai sous la courtine bleue de mon grabat. L'avare n'est pas plus jaloux de son trésor !

Oh ! monsieur, si vous les voyez là, exposées à tous les regards, c'est que telle fut la volonté de Pervenche.... Sans cela, jamais autres yeux que les miens ne se seraient mirés dans leur vernis éclatant et poli comme la surface d'un miroir.

Nous vécûmes ainsi quinze grands jours. Le mal faisait des progrès effrayants. Cependant j'abordais toujours la mourante avec un front que je m'efforçais de rendre joyeux et souriant. Mon unique pensée était de lui cacher mes chagrins et mon effroi, de lui faire croire à un espoir, à une confiance qui étaient, hélas ! bien loin de mon cœur.

Souvent, la nuit, il me semblait entendre comme le bruit d'une porte ouverte avec précaution, dans la chambre à coucher. J'avais examiné la muraille ; elle était recouverte d'une boiserie ; pas de serrure, aucun intervalle ! Je crus m'être trompé. Mais une nuit je fus réveillé de mon léger sommeil par un choc lourd et soudain. C'était le bruit d'un corps tombant sur le plancher. J'avais bien entendu ; cette fois je n'étais pas le jouet d'une erreur. Sans hésiter, j'ouvris la porte. Quelque chose de blanc était étendu à terre. Je frémis en reconnaissant Pervenche évanouie. Au-dessus d'elle, un panneau de la boiserie me sembla entr'ouvert. Je le poussai. Il y avait là une longue et étroite cavité. J'approchai la veilleuse. Au fond, était le portrait d'un jeune homme. Je reconnus l'amant qu'elle pleurait.

Plus de doute, de là venait le bruit qu'il m'avait souvent semblé entendre. La mourante se levait toutes les nuits pour contempler ce visage adoré. Cette fois, la force lui avait manqué. Elle était tombée en ouvrant le panneau secret.

— Pardon ! murmura-t-elle, dès qu'elle fut un peu revenue de son évanouissement. Pardon, ami ! c'était mon seul bonheur, et je ne voulais pas que toi-même tu pusses le voir, lui !...

Que de reproches je lui adressai ! Il fallut qu'elle me jurât de ne plus se relever la nuit. Elle m'obéit, à condition que je placerais le portrait à la portée de ses regards. Je le fis tenir debout sur le pied de son lit, et depuis elle ne le quitta plus des yeux.

(La suite au prochain numéro).

Jean-Jaques Porchat et la poésie vaudoise, par *Joseph Hornung*, professeur à l'Académie de Lausanne ; brochure in-8°. — Prix : 50 centimes. — En vente chez les principaux libraires.

Cet intéressant opuscule, publié d'abord dans un recueil illustré de Berne, *la Suisse*, a droit à toute notre attention. Dans un petit nombre de pages, l'auteur s'élève à de hautes considérations sur la mission de la poésie, auxquelles nous reprocherions peut-être, nous qui faisons tout bonnement partie du grand public, des expressions par trop abstraites, que rachètent amplement d'ailleurs de charmants et sympathiques détails sur la vie intérieure de son ami, notre regretté Porchat.

Les lignes suivantes, auxquelles nous nous associons de cœur, résument l'esprit qui a dicté cet intéressant écrit, et doivent le recommander aux amis du développement intellectuel de notre pays.

« Honneur à ceux qui restent fidèles à l'idée nationale et qui savent garder leur liberté en face des idées exclusives et brutales de notre temps. Ils montrent par leur vie et leurs œuvres que l'harmonie est possible encore. Peu importe l'humilité de leur sphère d'action. Porchat n'a pas eu la gloire : mais il était plus près que personne du cœur de sa nation, et les regrets unanimes et profonds qu'a laissés sa mort ont prouvé qu'un peuple libre sait discerner ceux qui l'aiment véritablement. Nous ne pouvons pas former de meilleurs vœux pour le pays de Vaud que de lui souhaiter un grand nombre de citoyens aussi dévoués que l'aimable poète. Une âme comme la sienne vaut beaucoup d'hommes de secte et de parti, car elle résume en elle la secrète harmonie des choses. »

ALEX. M.

Assis l'autre soir au café du Nord, en face d'une chope de bière, un incident inattendu nous fit monter au premier étage, où se trouvait réunie la plus joyeuse, la plus aimable jeunesse. C'était la Société *Frohsinn*, qui donnait un bal où régnait le plus cordial entrain. Nos demoiselles de Lausanne y partageaient gracieusement avec nos jeunes confédérés allemands les plaisirs de la danse. Une salle voisine, d'où l'on pouvait voir valser les couples entraînés par l'excellente musique de St.-Gall, était occupée par les parents qui, tout en jouissant du bonheur de leurs enfants, ne laissaient pas que de faire honneur aux rafraîchissements offerts avec tant d'amabilité par la *Frohsinn*. — Puissent d'aussi jolies soirées se renouveler souvent avec leur caractère de fêtes de familles, et rendre toujours plus agréable, aux membres de cette Société, leur séjour dans notre ville.

Accusé de réception

M. A. D., insp.-forest., Vevey ; reçu 4 fr. — M. B. Roy, Vevey ; reçu 4 fr. — M. L. B., pasteur, Gryon ; reçu 4 fr.

Pour la rédaction : L. MONNET.